L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 AVRIL 1881.

54me Année.

Dufour, Spencer & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 16 AVRIL 1881

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, vente de propriété de valeur et de choix avec améliorations dans le 1er et le 2me districts; pour plus de détails voir aux annonces.

Par Spear & Escoffier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, la belle résidence de famille No 217 rue des Remparts, entre Esplanade et Gentilly; résidence de famille très élégante dans le Deuxième District, au coin des rues Conti et Dauphine; vente sans réserve de la propriété située No 215 Chemin du Bayou, entre Treme et Marais; un charmant cottage et terrain sur la rue Esplanade, près du Fair Grounds et Jockey Club; un petit cottage sur la rue 5 e Anne, entre Miro et Tonti; sans limite, le splendid le résidence défensible en briques à deux étages, avec mansarde; dans des rues Bourgogne et Urseulines; propriété de valeur No 53 rue Quartier, No 107 rue St. Philippe, entre Bourgogne et Dauphine.

Par Hoey et & O'Connor, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, propriétés centrales de choix dans les Premier et Quatrième Districts rues Camp, St. Charles et Carondelet; crédit à long terme, portant seulement six pour cent d'intérêt, excepté sous de Dame Anne Farrell, veuve de feu Gerald Farrell, intérêt dans une propriété du 1er district.

Par B. Conrotte' à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété de valeur rue Gasquet, entre Prieur et Johnson.

Le canal de la Floride.

Avec les chemins de fer et les canaux la dernière ville du monde peut en devenir la première, de même qu'avec des avantages naturels de premier ordre une ville, sans industrie, peut en devenir la dernière. Naguères on n'entendait jamais parler de Pensacola, ancien presidio espagnol, à une époque où l'on n'estimait pas comme aujourd'hui les ports qui avaient des eaux profondes, parce que les gros navires n'étaient pas encore de mode, et aussi parce que la vapeur, comme force motrice, était chose inconnue. Par conséquent, ce fameux goulet aux eaux bleues par lequel les gros navires s'introduisent dans la vaste baie de Pensacola n'était pas apprécié.

D'ailleurs, la ville de Pensacola, fondée sur une côte de sable, sans aucun mélange d'argile, et entourée aussi de sables du côté où elle ne fait pas face à la mer, ne présentait pas à l'émigrant une perspective assez flatteuse pour qu'il voulut résolument y planter ses pénates. Pendant plus d'un siècle, elle ne fut habitée que par les soldats que l'Espagne y tenait en garnison et par des braconniers y rapportant le fruit de leur chasse. Des chevreuils, des dindes sauvages et des poissons composaient tout le revenu du pays.

Aujourd'hui, tout est bien changé. Un chemin de fer venant de Montgomery, grand centre d'exploitation rurale de l'Alabama, apporte le coton à Pensacola, et la nouvelle combinaison de la compagnie de Louisville et Nashville veut faire de Pensacola un point capital d'exportation. La beauté du port y invite, et le commerce de bois qui se faisait naguères avec des goélettes excessivement pour les besoins de Mobile et de la Nouvelle-Orléans, se fait maintenant avec de gros navires qui portent ces bois en Europe, quand ils ne trouvent pas à se charger immédiatement avec du coton. Nous n'avons pas à redouter cette concurrence, parce que la distance de Montgomery à la Nouvelle-Orléans est trop grande pour espérer jamais que nous puissions recevoir les produits de cette partie de l'Alabama. Mais notre voisine y perdra beaucoup et Pensacola très certainement détournera de la Mobile un fret considérable.

Pensacola commence donc à compter pour beaucoup dans le monde maritime et bientôt, nous n'en doutons pas, elle occupera une place très recommandable parmi les villes de commerce du continent américain. Loin de le regretter, nous aurons à nous en applaudir ici, parce que tout ce qui tend à développer les ressources du Sud ne peut être que favorable à la Nlle-Orléans. On le voit déjà dès aujourd'hui. On a voulu établir une ligne de navires à vapeur entre Pensacola et la Havane, et l'on s'est bientôt aperçu que cette ligne n'aurait aucun succès si elle ne partait pas de la Nlle-Orléans. Ces navires à vapeur, de nouvelle création, viennent prendre ici du fret et des passagers. C'est donc absolument comme si la ligne appartenait à notre ville. Notons bien que cela ne nuit en rien à la ligne établie par la compagnie Morgan qui fait les voyages de la Havane par les ports de la Floride, Cedar Keys et Key West, ligne qui obtient beaucoup de succès et qui aura bientôt besoin d'une succursale.

C'est ainsi que les ruisseaux vont toujours aux grandes rivières. Cela ne serait pas tout à fait ainsi, si l'embouchure du Mississippi fut restée ce qu'elle était avant le creusement de la Passe du Sud, mais cette amélioration accomplie avec succès, la Nlle-Orléans n'a plus à craindre de rivales sur la côte du Golfe, et son port, enrichi par le commerce indépendant de la grande vallée, sera toujours le premier de tous sur le littoral du sud-ouest. Nous pouvons donc, sans arrière pensée et sans regret, féliciter Pensacola de l'avenir qui lui est ouvert, et plus vite cet avenir se réalisera, plus vite aussi les affaires de la Nlle Orléans se développeront dans la direction des grandes Antilles.

Mais ce n'est pas du port seul de Pensacola que nous avons à parler aujourd'hui. La prospérité, encore toute naissante de ce port, ne dépend pas uniquement d'un chemin ou de deux chemins de fer qui pourraient se relier avec les centres productifs des Etats voisins. Il a d'autres avantages en perspective, entre autres celui d'un canal qui, coupant la Floride dans son centre, abrégerait de 500 milles la distance entre l'Europe et les côtes nord du Golfe du Mexique, et ferait échapper les navires aux récifs des îles et des îlots qui font une côte aussi dangereuse au cap de Sable. Que de naufrages ces récifs n'ont-ils pas causés et ne causent-ils pas encore chaque année, et quels immenses frais de sauvetage n'ont-ils pas coûtés à la marine marchande! Si l'on pouvait en faire le compte exact, on verrait que ces frais, en un demi siècle seulement, se sont élevés à des sommes qui eussent suffi et au-delà à la construction du canal de la Floride.

Cette œuvre fait plus besoin aujourd'hui que jamais. L'expédition des céréales du nord-ouest par le Mississippi, expédition qui paraît devoir prendre des proportions illimitées, établit la nécessité de la construction du canal, si bien qu'il y a, deux ou trois jours, nous avons annoncé, d'après un journal de Pensacola, l'*Advance*, que la compagnie du canal était formée et que sa charte avait été livrée à la publicité de la presse. Nous n'avons pas de peine à y croire, car il s'agit ici d'une œuvre à entendre avec des capitaux américains sur le sol américain. Au lieu donc de soulever encore question de juridiction, de comodo, de jouissance ou de propriété, cette immense et belle entreprise ne peut valoir aux Etats-Unis que des félicitations intersionales. Tout le monde navigateur, en effet, y trouvera son profit, la Nouvelle-Orléans surtout qui, du côté du Past, le regardera comme un annexe au fleuve de la grande vallée. Le commerce de Pensacola y gagnera énormément aussi, sans causer le moindre tort au nôtre.

Nous remarquons que les noms des fondateurs ou des promoteurs de ce canal n'appartiennent pas à la catégorie financière de ceux qui ont figuré dans les grandes entreprises de chemins de fer aux Etats-Unis. Vanderbilt, Gould, Scott, Jewett, Plaist et beaucoup d'autres noms, que les chemins de fer ont rendus célèbres, ne figurent pas dans la Compagnie de la Floride. Mais cela ne prouve rien contre elle. Le nom d'Algernwall n'était pas connu avant la construction du chemin de fer de Panama; aujourd'hui il est connu du monde entier. Il ne s'agit pas ici, non plus, de voie ferrée mais de canal, et cela requiert un génie différent, et par conséquent une autre classe d'industriels. Le Capt. Eads lui-même, est resté toujours étranger aux combinaisons faites pour établir uniquement des voies ferrées d'un point à un autre d'une région terrestre. Le Capt. Eads a toujours tourné ses efforts vers les eaux, et aujourd'hui encore s'il pense à un chemin de fer à travers l'Isthme de Tahuantepec, c'est pour faire passer artificiellement les navires des eaux Atlantiques aux eaux du Pacifique, dans quel il n'y pas nécessité pas.

Il ne faut donc pas s'étonner si les hommes qui sont à la tête du projet du canal dont il question, ne se trouvent point dans la classe de ces industriels heureux que les chemins de fer ont jondus millionnaires. Ils appartiennent à une autre classe; ils ont un autre génie et n'en méritent pas moins notre attention. On leur attribue aussi le projet de dessécher les Everglades, cette étendue de marais boisés couvrant toute l'extrémité de la Floride méridionale. Le dégâchement en est facile comme travail d'art, ces marais se prolongeant des deux côtés à une courte distance de la côte orientale et du littoral occidental. Quelques canaux de courte étendue y suffiraient. Cette opération offrirait à la culture des millions d'acres fertiles, du 25e au 27e degré de latitude nord, sur deux degrés de longitude, situation qui les met à l'abri de la gelée. Le canne à sucre y viendrait luxuriemment. Cela seul enrichirait la Floride, en attirant dans ces parages un million d'immigrants. Nous croyons donc pouvoir dire que le tour de la Floride et de Pensacola est arrivé et que cet Etat et cette ville sont à la veille, l'un par son climat et l'autre par son magnifique port, de rivaliser avec les localités les plus fréquentées et les plus florissantes des Etats-Unis.

Les coupons du 1er janvier 1880.

Nous avions raison, dans notre article du jeudi dernier, d'exprimer de la méfiance à l'égard de la Cour Suprême des Etats-Unis, relativement à l'arrêt rendu par la Cour Suprême de la Louisiane dans l'affaire des coupons échus le 1er janvier 1880. Nous disions que cette dernière cour avait débouté Hart en sa demande contre le trésorier Burke, uniquement parce que l'Etat n'était pas été partie au procès, mais que la question restait entière au fond, et que rien n'empêchait la Cour Suprême des Etats-Unis d'émettre une opinion contraire et de décider que l'auditeur Jumel et le trésorier Burke, dans leurs fonctions ministérielles, représentaient suffisamment l'Etat pour qu'il fut pris à partie.

A peine avions-nous eu le temps d'écrire cette opinion qu'une dépêche télégraphique transmettait ici la nouvelle que la cour suprême des Etats-Unis avait vu le point de cette manière et qu'elle avait admis l'appel d'erreur sollicité par Samuel J. Hart contre Edward E. Burke, trésorier. Voici les termes de l'ordre qui permet le writ :

Que le writ d'erreur dans la pétition soit permis à la condition par le pétitionnaire de donner caution pour opérer comme un *supersedeas* (sursis) en faveur d'Edward A. Burke, trésorier, et Allen Jumel, auditeur de l'Etat de la Louisiane, ainsi que cela est exigé par la loi, dans la pénalité de $10,000 avec bonne et suffisante caution, approuvée par le soussigné. Et le pétitionnaire ayant fourni cette caution, le writ est accordé, pour qu'il opère comme supersedeas.

W. B. Woods.

Juge associé de la cour suprême des Etats-Unis et le cinquième cour de circuit.

La caution dont il est question est signée par Samuel J. Hart comme principal et Maurice J. Hart comme répondant.

Ordre a été donné à la Cour Suprême de la Louisiane d'envoyer les pièces de la procédure à la Cour Suprême des Etats-Unis à Washington le second lundi d'octobre.

Le procès n'est pas décidé pour cela, mais l'accueil fait à la pétition le préjuge jusqu'à un certain point, car le juge Woods n'a pas lancé l'ordre relatif à la communication des pièces sans avoir sommairement, au moins, envisagé la question. Si la Cour Suprême des Etats-Unis venait à déclarer invalide la clause de la constitution de la Louisiane qui a fait remise à l'Etat du coupon de janvier 1880, nous ne verrions pas pourquoi Hart ne plaiderait pour le maintien des bons Kellogg à 7 0/0 et pourquoi la Cour Suprême ne lui donnerait pas une seconde fois raison, car les bons valent plus que les coupons.

La grande variété de pantoufles, de l'Etoile Rouge.

Portrait du général Ney.—Un portrait fort ressemblant du général Ney, par Andrieu, du *Jockey* :

Imaginez un brave sous-officier qui tout à coup, au retour d'une campagne, se serait réveillé duc, marié à une femme charmante et décoré par sa fée. Il ne connaissait absolument rien de la vie que les camps, les garnisons, les chefs, qui lui passait tout, comme à un enfant terrible que son bon cœur oblige à gâter, et les salles d'armes. Oh! là, il fallait voir quand il s'avisait de décrocher une épée ou un fleuret et de tirer avec ses fenêtres ignorante gentes qu'importe quel amateur un peu sûr contrant. Les coups de boutons pleuvaient comme grêle sur son gilet; Ney, qui à cinq pas ne connaissait pas un ami, à tel point il était myope; ne les voyait pas venir et les accueillait d'éclatant rire aux éclats des exclamations, des bonds, des jurons; jamais un grain de mauvais humeur; par exemple; mais il fallait qu'il dépensât son exhubérance de vitalité. C'était un de ces hommes pour lesquels la vie entière devrait se résumer dans une charge de cavalerie prolongée. Sous-lui le cabre du cheval, le cheval d'autrui les jambes et supprimez la plaie du fer ne tuer d'une qui peut rendre sublime la trivialité des paroles de leur bouche. Ils sont dépaysés dans la vie comme un bœuf dans la bergère d'un falconier.

Le comédie perpétuel : l'Etoile Rouge.

Les ministres P. Wormley dont l'accompagnement de ce régiment à l'ouverture prochaine des hostilités qu'elle recommandé. En effet, de plus forts, sont placés de Manchester, dans le voisinage des fabriques d'allumettes qui l'on emploie des matières, est très vendu. Ces hommes sont de Charlestown, sont arrivés avec les plus sombres desseins contre lui. Le matériel de leur approvisionnement dans l'intérieur de leur vaisseau (les voiture pie), les mets à l'abri de toute intervention. M. Wormley vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, qui sont à vendre à bon marché.

Il en arrive tous les jours de nouveaux dont l'assortiment contient tout le monde; l'Etoile Rouge.

Conférence sur la ferme des quais.—Il ne paraît pas qu'il y ait dans le comité choisi pour conférer sur l'affaire des wharves des hommes connaissant assez bien le sujet pour le traiter d'une manière convenable. Nous voyons qu'ils ne s'occupent que du droit de wharfage même sans penser que la réduction de ce droit ne souffrait pas pour soulager ostensiblement la navigation des charges qui pèsent sur elle.

Hier soir le comité de conférences a adopté le terme de cinq ans au lieu de dix dans la durée du bail de ferme, et plusieurs autres classes relatives au payage des extrémités de rue aboutissant aux débarcadères. Rien de cela n'est une amélioration du projet d'ordonnance, et si l'on n'avise pas à autre chose, n'est comme si l'on ne faisait rien.

Ce qu'il faut absolument réduire, ce sont les frais d'agence, parce qu'ils sont considérables et que la marine en est nocables; mais pela ne dépend pas de la ville. Ce sont ces frais qui s'élèvent à des milliers de piastres et qui empêchent que la navigation se fasse à bon marché. Nous engageons le comité à réfléchir sur ce fait que les agents de fret des différents chemins, allant de Chicago dans l'Est, viennent de réduire de 30 à 25 cents par 100 livres le tarif sur le transport des grains, et qu'ils sont prêts à descendre à 20 cents si cela est nécessaire, pour disputer ce transport au Mississippi.

Il faut donc faire chose qu'une réduction de wharfage pour soutenir victorieusement la concurrence qu'on nous prépare.

Un lot de bottes de H. C. Mark, cette semaine, à l'Etoile Rouge.

POLÉMIQUE.

Nous avons déjà parlé de la lutte engagée entre M. Robert Mitchell, du *Gaulois*, et M. Paul de Cassagnac. Voici la lettre très digne que M. Mitchell adresse au rédacteur du *Pays* :

M. Paul de Cassagnac, rédacteur en chef du "Pays."

Monsieur,

Je ne prétends pas vous suivre sur le terrain où vous vous placez. Mon démission ne ressemble point à la vôtre, et, dans un duel où l'arme choisie par vous est l'invective, je reconnais mon infériorité.

Je demeurerai calme devant vos fureurs et n'y ai pas grand mérite, car votre prudence me laisse sans colère.

Assez bien, que puis-je faire ?

Votre main qui écrit les infamies que le *Pays* publie, votre main qui invente et diffame ne sait plus ce ne veut plus tenir une épée!

Vous voulez donc, me dites-vous, m'avoir en face de vous, monsieur Mitchell ; soit, et me voici.

Eur quoi, vous me trouvez le dos.

Je ne puis cependant vous sacrifier, comme le fit le lieutenant de vaisseau Lallier les violences ne sont ni dans mes goûts, ni dans mes habitudes, et s'il me plaît de vous traiter en policeman, ce ne sera pas vous.

Je renonce donc à châtier un homme dans le calomniateur, et je renonce vous refusez, pour la seconde fois, l'honneur que je voulais vous faire, je me résigne à discuter vos ignominies.

Vous semblez croire, monsieur, que je suis fort intéressé, j'ignore le mot vénal, et que je n'hésiterais pas à vendre ma conscience pour une somme ronde.

Ceux qui me connaissent, et vous êtes du nombre, savent que je fais noblement cas de la fortune. Je vis de mon travail, et jamais je ne prie le peine de m'occuper en province hanter de riches héritages. J'ajoute que je ne dois point la maison que j'habite à la générosité d'un donateur charitable.

Cependant, vous affirmez que j'ai été payé par les orléanistes et par le prince Napoléon.

Si vous êtes un honnête homme, monsieur, ce dont vous ne paraissez pas douter, vous avez tout à craindre de cette imputation grave.

Consultez le comte de Chambord, les princes d'Orléans, le prince Napoléon lui-même, et consentez il ne vous fait pas payer d'abord par ses domestiques ; apportez vos preuves, ou je vous force à dire que je vous procurai à reconnaître devant les tribunaux que vous en avez menti de la plus impudente façon.

Mais je manque à la promesse que je me suis faite, et, lorsque je vous relis, l'indignation domine en moi le dégoût.

Certes, monsieur, vous êtes bien habile, de bonne heure vous avez compris que la pose héroïque et désœuvrements vous paraît une source d'honneurs et de profits, et vous l'avez étudiée comme un art, un métier, comme un métier.

Vous aimez surtout votre "rôle aussi" à la perfection, provoquant l'école, éprouvant le péril et recherchant les aventures où votre pose ne risquait point d'être ridicule. Vous vous duels ont été soigneusement triés sur le volet, et lorsque par hasard une distraction, un faux mouvement, vous plaçait en face d'adversaires dangereux, vous acceptiez douloureusement une paire de gifles, ou refusiez d'aller sur le terrain.

Oh! je sais fort bien que vous vous êtes battu avec M. Rane, mais après qu'elles provocations ce seriez quelles hésitations !

Il me paraît convenable de clore ici et définitivement cette polémique.

Nous reviendrons le débat devant d'autres juges, et, puisque vous souhaitez la lumière, vous promets qu'elle ne vous fera pas défaut.

S'il s'agissait que je gagne vous paraît suspect, nous rechercherons ensemble la provenance et aussi, pour être équitables, les origines premières de votre fortune.

Puisque, monsieur, vous montrer au public tel que vous êtes : c'est un nouveau service qu'il me plaît de rendre à votre parti.

Et maintenant, je ne m'occuperai plus de vous, quoi que vous disiez, quoi que vous fassiez, jusqu'au jour où nous nous reconcentrerons au Palais de Justice.

Veuillez agréer, monsieur, mes sentiments sains, pour me conformer à l'usage.

ROBERT MITCHELL.

Le grand assortiment de pantoufles, de l'Etoile Rouge.

Rare intelligence chez un Indien.—Nous lisons dans l'*Appeal* de Chesson :

Le Capitaine Jos, Grand Chef de la tribu des Indiens Washoe, vient de faire preuve de beaucoup d'intelligence en combattant de toutes ses forces les propositions faites contre la civilisation américaine. Il a informé hier, un des porteurs de l'*Appeal* qu'il s'efforçait de faire comprendre à son peuple les avantages de la protection, même élémentaire. Il ne connaît d'autre loi que les hommes de sa tribu à envoyer leurs enfants aux écoles publiques. Depuis plus d'une année, il travaille pu arriver à les convaincre, lorsqu'enfin, dans un Grand Conseil, auquel avaient été convoqués tous les chefs indiens nouvellement nommés, il est parvenu à gagner à sa cause une demi-douzaine d'adhérents, qui lui ont promis de vaincre leur répugnance innée contre les usages des blancs et d'essayer de faire apprendre à lire à quelques-uns de leurs enfants. Si cette tentative est couronnée de succès, on pourra dire que ce sera la première fois dans l'histoire de la race indienne, sur la côte du Pacifique, qu'on aura vu un Chef de tribu assez intelligent pour comprendre les avantages et les bienfaits de l'éducation.

—On lit souvent sur des tombes :

"Le mort pour la paix nous séparait."

Où nous avons vu dernièrement dans un cimetière de la banlieue :

"Ici repose Mme J. Lisbon et M. Paul Lisbon, son époux.

"Le mort pour la paix les réunit !"

Pis Burgne prête à Coquelin cadet ce quatrain conçu un jour où le réveillon autorisa la fantaisie risquée, et adressé à une dame assez forte mi-galante, mi-burlesque :

Votre bouche, la nuit charmante,
Pas une des fleurs dans ton sculloir.
Pour qu'ils exultent une autre plante,
Que le plante de tes pieds....

Toujours le plus nouveau, à l'Etoile Rouge.

L'hiver de 1880-81.

Quel terrible hiver que celui que nous venons de traverser. Débutant de bonne heure, il a sévi longtemps. Son compte a été marqué par d'affreuses tempêtes sur les côtes des deux continents, et les naufrages se comptent par centaines. La grêle, dans la région du sud, la neige dans celle du nord, ont fait gonfler les rivières. Une partie de l'Espagne a été inondée ; à deux reprises, les villes hongroises situées sur les bords du Danube et de ses affluents ont été ravagées par l'inondation. L'Angleterre, l'Allemagne ont subi, et subissent encore, l'effet désastreux des orages qui se sont déchaînés sur elles. Les bourrasques les plus violentes ne sont succédées sans interruption.

Les froids de l'hiver, le mauvais temps prolongé ont fait subir à l'agriculture américaine des pertes sensibles. Ici, les ouches à cannes à sucre ont pourri dans la terre continuellement détrempée par une pluie incessante. Le Missouri débordé, le cours de ses eaux se heurtant aux énormes banquises qu'elles entraînent.

Les froids et les gelées blanches prolongés entre mesure ont été interrompus de temps en temps par des orages sans bruyants, aussi violents que ceux qui désolent pendant la période la plus chaude de l'été. Les troubles de l'atmosphère ont été constants pendant les cinq derniers mois, et les nuits sont encore fraîches.

Comme pour mettre le comble aux calamités prodiguées par un hiver rigoureux, la catastrophe de Chio est venue s'ouvrir toute suite de désastres dans le monde entier a eu à se plaindre. Sans nous étendre la statistique des navires perdus sur toutes les mers. Le chiffre en serait énorme ainsi que celui de victimes humaines qui ont péri avec eux.

La nature a ses colères, mais à quelles causes les attribuer ? Naturalistes et astronomes se bornent à les observer, à les étudier dans leurs formes et leurs résultats, mais la science est encore muette sur les causes qui les produisent.

Le meuble des enfants, pour le bois chauffage. L'Etoile Rouge.

Alsace-Lorraine.

Les journaux d'Alsace-Lorraine viennent de publier les résultats officiels du recrutement en Alsace-Lorraine pendant l'année 1879.

D'après le rapport qui vient d'être déposé par le chancelier sur le bureau du Reichstag, 41,779 conscrits étaient inscrits sur les tableaux de recrutement en Alsace-Lorraine.

Sur ce nombre :

4,009 n'avaient pas de domicile connu ;
8,468 ne se sont pas présentés ;
2,682 avaient à se présenter devant d'autres conseils ;
12,679 ont été ajournés pour avoir échappé aux opérations ;
3,455 ont été exemptés pour avoir échappé aux opérations ;
1,969 se trouvent encore sous le coup de poursuites pour le même délit.

Soit : 33,262 jeunes gens qui ont échappé à la loi militaire allemande en Alsace-Lorraine dans l'année 1879.

On se rappelle l'émotion qu'a causée à Strasbourg et dans les environs le meurtre commis sur la personne d'un gendarme d'Erbolsheim par l'un des deux gendarmes allemands chargés de l'arrêter. L'*Union d'Alsace-Lorraine* annonce que les deux gendarmes tuent été déplacés et envoyés à des postes plus avantageux. L'un d'eux est appelé à la Petite-Pierre et l'autre dans une localité de la Haute-Alsace.

Encore un tremblement de terre.—Le *Gutteberg* qui se publie à Saint-Michel-des-Agores, nous apporte le récit d'un désastre annoncé par le télégraphe.

Un tremblement de terre a eu lieu il y a trois semaines, vers dix heures ; les maisons tombaient partout avec fracas ; des milliers de personnes couraient affolées dans les rues.

On vit alors les prêtres et les habitants déposer leurs chasseurs et former une immense procession, récitant le rosaire et portant les "saintes images," notamment la statue miraculeuse du Christ à la colonne. Tous priaient à haute voix, suppliant Dieu d'arrêter le fléau.

Le violence de celui-ci était intense : il y a eu, en vingt-quatre heures, huit secousses ; plusieurs églises se sont écroulées, notamment celle de Sainte-Barbe, située sur le lieu où fut dite la première messe lors de la découverte de l'archipel.

Un horrible crime.—On mande de Santa Barbara, en date du 4 avril :

Mme Louise Sargent, résidant avec son mari Lompoc, était allée avant-hier faire sa promenade ordinaire à cheval, sur la route de Santa Rita où elle avait l'habitude de s'arrêter un instant chez un voisin nommé Drumm. Vers six heures, M. Sargent ne voyant pas revenir sa femme, commença à s'en inquiéter et partit à sa recherche. Il aperçut bientôt le cheval qui s'en revenait seul. Il descendit, prit d'un pare à mentons sur le chemin de Santa Rosa, le corps de la malheureuse femme qu'on avait enterré à cet endroit, après lui avoir fait subir les derniers outrages et forcé la tête à coups de pierres. Les soupçons ne sont pas encore acquittés sur le berger, un Mexicain, qui a été arrêté et conduit à la prison de Lompoc. Le plus vive indignation règne en ville et il est probable que, sur la moindre preuve de sa culpabilité, cet homme serait enlevé par la populace et pendu au premier arbre de la route sans autre forme de procès.

Deux animaux féroces.—Les Anglais font profession de déprouver les combats de taureaux. Eh bien! voici, comme nous l'apprend le "Liverpool Post," le spectacle cruel auquel, la semaine dernière, les habitants de Stalybridge (près de Manchester) sont venus assister en foule :

"Une espèce d'athlète de foire, doué d'une denture qui lui permet de mâcher de la faïence, s'engagea à livrer un combat singulier contre un grand bouledogue renommé pour sa férocité. Il fut convenu que l'homme ne se servirait pas de ses mains, qui furent du reste attachées derrière.

"Les deux adversaires qui en face l'un de l'autre dans un champ clos, la lutte commença ; l'animal excité par les cris d'encouragement des spectateurs, s'élança, essayant de saisir son ennemi à la gorge ; mais l'homme, qui s'était mis à quatre pattes, ne donna pas prise et rendit à la bête morsure pour morsure. Lui aussi vivait et tournait pour happer le chien à la gorge. L'horrible lutte ne dura déjà une dizaine de minutes, lorsque l'homme réussit à enfoncer ses dents sous la tête de l'animal ; ce dernier alors fit de secousses comme les raidirent font avec les chiens qu'ils jettent par terre ; l'animal n'était pas mort, mais ne bougea pas, se reconnaissant lui-même vaincu.

"Les parieurs qui avaient fait jouer cette scène dégoûtante avec le plus vif intérêt, firent retentir des heures enthousiastes ; il y eut beaucoup d'argent perdu en paris..... Vive la joyeuse Angleterre !"

Librairie française.—Dans cet établissement, dirigé au coin des rues Bienville et Chartres, et qui est tenu aujourd'hui par M. H. Billard, successeur de Hébert et Cie, on trouve toutes sortes de livres français et anglais, ainsi qu'un bel assortiment de chapelets, cadres, cornalines et maints autres articles, tous offerts à bon marché. On trouve aussi dans ce même établissement un stock complet de fournitures de bureau et de papeterie. M. Billard a une collection de romans fort riches dont le choix a été fait avec beaucoup de soin et que nous recommandons et publie. On sait que la maison Billard se charge aussi de toutes sortes de reliures à des prix très modérés.

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
A L'ENCOGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.
Consultations de 9 à 2 heures, en français et en anglais.
6avril—27 fp

Les ensaignantes de l'ETOILE ROUGE.

S. W. Brimble, d'Est Tabor, Ohio, dit : Il donne toujours ici et l'a sauvé d'un mal affreux dont il était affligé depuis son enfance. Il recommande avec empressement le "Only Lung Balm" à tous ceux qui souffrent de l'estomac. Voyez l'annonce.

Attribution d'un Mérovent.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Harvard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester New-York :

Messieurs, je prends plaisir à certifier que je connais depuis deux ans la remède connu de Warner intitulé : le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi sa remarquable efficacité comme dans les maladies de reins, étant moi-même incurable de Bright en cette ville. Il a guéri quatre cas de ces maladies, qui étaient les plus graves, et ses derniers déjà presque à leur dernier degré, et qui avaient été abandonnés par les deux docteurs. La prompte amélioration produite par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour les maux de dos de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées, il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement votre,

C. A. HARVEY.

Avis spécial.

Les actionnaires de la Compagnie "Marine Dry Dock and Ship Yard", sont requis d'assister à une réunion qui aura lieu LUNDI, 18 avril 1881, à midi, au No 138 rue Gravier (Rez-de-chaussée), pour voter sur la question de la mise en article de la charte de la dite Compagnie.

Par ordre des Bureau des Directeurs,

F. W. SHERWOOD,
Secrétaire.

15 avril—3td

ABSINTHE! BENEDICTINE; VINS! OLIVES! ETC.

50 caisses Absinthe H. Pernod.
10 " " " 1/2 litres.
10 " Kirsch " "
25 " Bénédictine et demi bouteilles Bénédictine véritable A. Legrand, Fécamp.
6 barils rum Vieux Rouge Pamplemousses H&B
" " " St Marc.
25 " " Montserrat H&B.
300 caisses Vins Fins, rouges et blancs, de Martigues à Bordeaux, Médoc, St-Julien, Margaux, St-Estèphe, Pontet-Canet, Larose, Beaucaillou, Mont-Pastourou, Château Lascour Rouche et Tayac, Léoville, Grenache de Lunel, Frontignan, Muscat d'Olive Vierge, Mistigue à Marseille, Absinthe Pernod Fils, Kirsch, Bénédictine, Chartreuse, Cognac, Fine à l'huile, Rhum, Fleur de foie gras, Gibier en boîtes, Truffes et Pâtés à l'huile en 1/4 et 1/2 livres, Olives Vertes.

A vendre par

PAUL GELPI & BRO,
27..... Rue Décatur.....27
15 avril—1m

LE GRAND
MAGASIN
Populaire
—DU—
"One Price Clothing"
COIN DES RUES
Ste-Anne et Vieille-Levée,

Est résolu à plaire à tout le monde, et, pour cela, il a fait des efforts extraordinaires pour se procurer un

ASSORTIMENT IMMENSE
—DE—
Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants
A DES PRIX
EXCESSIVEMENT MODIQUES.

Costumes de cashmire pour enfants..$1 75 à 4 50
" " Garçons.. 2 25 à 6 00
" " Jeunes gens.. 3 00 à 8 00
" " Hommes..5 00 à 10 50
Paletots alpaca gris grain pour hommes..... 2 00 à 5 50
Paletots alpaca " " " 1 50 à 4 00
—AUSSI UN—
Vaste (job lot) de 500 costumes coutils de laine pour hommes, trois dessins à $5 50

Costumes de Première Communion
CONSTANT DE:
Un paletot d'alpaca
Un pantalon Mohair
Un gilet de fantaisie blanc et trois grenats
à $3 et au dessus

POUR AUCUN MOTIF

Dites-en négligez de venir examiner notre immense stock ou s'avancer des GRANDES BARGAINS.

En opérons rapidement ; un prix pour tous ; les meilleures marchandises aux plus bas prix.

J'ai espoir de gagner la patronage de tous.

MICHEL LION
Coin Ste-Anne et Vieille-Levée,
10avril—

HENRY N. SIEBRECHT.
49.....RUE ROYALE.....49
MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER.
RIDEAUX ET ELEGANTS
DANS LES DERNIERS GENRES.
Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.
PRIX MODERNES.
13avril—6m.

A louer.

Le beau magasin et excellent emplacement d'affaires occupé dans le pour de "Mad Square No 2 Exchange et Marché Français. S'adresser au No 116 rue de la Consigne, en premier.
12avril—3t

SEMENCE DE RIZ
De premier choix de la CAROLINE
500 SACS.
A vendre par
10 avril—Imois
CHS A. LARENDON,
No 20, rue Carondelet

Avis.

Le prix des place d'entrée pour le concert pour les membres d'occasion (deuxième étage) de tous genres, s'abaisser à

CASH,

13 fév—tf Loch Rooi 2500 N. O. P. O.

CONSULAT DE FRANCE
—o—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 93 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En tout, de décès ou d'absences, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audibert Pierre
Bernard Jean
Bertin Jules
Bonnet Alexandre
Bonnet Jean
Chevrie Pascal
Cornu, le père
Cornu, Claude Marius
Cottin Dominique
Durand Benoit
Durand Paul et Marie
Jean
Dubreuil Antoine
Dubreuil Alphonse
Dumont Jean Benjamin
Dutheil Eugène
Dupuis, né à Marseil-
lan
Dupuis Mme
Fabre Mr
Fabre Mr et Mme
Frédérich Mr
Gaillard Nancy
Gaillard Jean Baptiste
Gaillard Joseph
Gaillard Mr
Gaillard Jean
Gaillard Mme
Gaillard Joseph
Gaillard Mr
Gaillard Mme
Gaillard Mr
Gaillard Mme
Gaillard Mr
Gaillard Mme